

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**

**Membres
du Bureau Communautaire**
Titulaires : 27
Membres présents : 19
Votants : 19
Date de la convocation
10 juin 2025

L'An DEUX MILLE VINGT CINQ, SEIZE JUIN à 18 H 30, le Bureau Communautaire convoqué légalement, s'est réuni au Pôle administratif de la CCALN à Ailly-sur-Noye, sous la présidence de Monsieur DOVERGNE Alain

● **Etaients présents les Vice-Présidents et Conseillers Communautaires Délégués :**

Mesdames BERTOUX Julia, DOUAY Sonia

Messieurs DOVERGNE Alain, LAMOTTE Dominique, MOURIER Francis, VAN DE VELDE Michel, BOUCHER Michel, LEROY Jean-Maurice, MAROTTE Philippe

● **Etaients présents les Conseillers Communautaires :**

Messieurs M. CAPELLE Hubert, BEAUMONT Joël, CHANTRELLE Brice, LEVASSEUR Roger, WABLE Vincent, NOCHEZ Didier, VERONT Fabrice, VAN OOTEGHEM J. Michel, DUTILLEUX Olivier, LESCUREUX André

● **Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :**

Mesdames PREVOST Anne-Marie, RAMON Marie-Gabrielle, PATRICE-BOURDELLE Christine, PERONNET Fabienne, RIHET Anne

Messieurs SURHOMME Alain, DURAND Pierre, DELANAUD Stéphane

Objet : Programme d'aides aux entreprises – Attribution d'une subvention – société ISO ALU AMENAGEMENT, entreprise dans le secteur de travaux de construction à Le Quesnel.

Rapport de Monsieur Alain DOVERGNE, Président

Vu les statuts et les compétences de la CCALN en termes de développement économique,
Vu la délibération du Conseil communautaire du 21/02/2024 n°2024_21.02_05 relative au programme d'aides aux entreprises,
Vu la délibération du Conseil Communautaire du 21/02/2024 n°2024_21.02_03 relative à la charte d'engagement entre la Région et la CCALN dans le cadre du Schéma Régional d'Economie, d'innovation et d'Internationalisation,
Vu la délibération du 29/04/2024 n°2024_29.04_04 relative à la Convention entre la Région et la CCALN sur le sujet des aides directes aux entreprises intégrant le cadre d'intervention et le règlement des aides,
Vu le dossier de demande d'aides économiques reçu le 27 novembre 2024 de la part de Monsieur Frédéric ALLART dans le cadre de création de son entreprise à Le Quesnel,
Vu le compte-rendu du comité d'agrément des aides qui s'est tenu le jeudi 5 juin 2025 à la CCALN en présence de Monsieur Frédéric ALLART,
Vu la commission Développement Economique du 10 juin 2025,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau communautaire :

- Décide de l'octroi d'une subvention dans le cadre de l'aide à la création d'entreprises d'un montant de 10 000 euros au profit de la société ISO ALU AMENAGEMENT à Le Quesnel,
- Autorise le Président et le Vice-Président Développement économique à signer la convention entre l'entreprise et la CCALN conformément au règlement des aides aux entreprises,
- Autorise le Président et le Vice-Président Développement économique à signer l'ensemble des documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

**Fait et délibéré, le 16 juin 2025
à Ailly sur Noye**

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le...18.06.25
Affiché le ...18.06.25

Le Président,
Alain DOVERGNE

1/1

